

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

Paris, le 29 avril 2017

Monsieur le Président,

Suite aux échanges avec notre équipe de campagne et au moment où vous prenez part à une négociation conventionnelle décisive pour l'avenir du métier de pharmacien d'officine, nous tenions à vous assurer de l'attachement d'Emmanuel Macron au réseau pharmaceutique, maillon indispensable de notre système de santé.

Les évolutions envisagées dans le cadre de cette négociation, tant sur le plan du métier que celui de la rémunération, sont essentielles et concourent à l'objectif collectif de faire face aux nouveaux besoins de l'organisation des soins, en particulier en termes de coordination des professionnels de santé, tout en veillant à l'objectif de soutenabilité pour les finances publiques.

Il nous faut être toujours plus attentifs aux inégalités – sociales et territoriales – de santé, à la continuité des soins, à l'accompagnement des personnes âgées, à l'observance et à la prévention. Il nous faut aussi développer l'évaluation en vie réelle des médicaments : le pharmacien y a toute sa place.

La pertinence des soins et la chasse au gaspillage sont à rechercher, en lien étroit avec les autres professionnels de santé, par des outils mobilisés au plus près des personnes : préparation des doses à administrer (PDA), livraisons au domicile, aide au retour à domicile etc.

Il nous faut aussi améliorer la pratique du tiers payant et simplifier les démarches et les charges administratives des professionnels.

La dispensation des médicaments et autres produits de santé sur nos territoires apporte aujourd'hui la garantie de proximité et de sécurité. C'est pourquoi nous sommes attachés au monopole pharmaceutique, corollaire à la bonne réalisation de cette mission.

La filière pharmaceutique fait face à des défis nombreux et évolutifs. Citons par exemple l'autorisation de la vente de médicaments sur internet, y compris en provenance de l'étranger, l'impact sur certaines pharmacies de proximité du regroupement de médecins en maisons de santé, ou encore les vellétés d'acteurs de la grande distribution de vendre des médicaments hors les officines, sous la responsabilité de pharmaciens. Pour faire face à ces défis, Emmanuel Macron souhaite qu'une instance de concertation réunisse dans la durée l'ensemble de la filière pharmaceutique.

La convention avec l'assurance maladie devra opportunément contribuer à faire évoluer votre profession en cohérence avec les objectifs de santé publique qui sont les nôtres.

Nous aurons à cœur de poursuivre ces travaux en étroite coopération avec votre organisation.

Emmanuel Macron sait pouvoir compter demain encore sur la mobilisation de la pharmacie d'officine au service d'une organisation des soins plus efficace et plus agile et de la « révolution de la prévention » qu'il appelle de ses vœux.

Nous vous prions de croire, monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Dr Olivier Véran, référent santé pour l'équipe En Marche !